



COMPTE-RENDU du CDAS DU 22 juin 2016

La séance a commencé par la lecture d'une motion de soutien intersyndicale au mouvement des assistants de service social puis par la lecture de la déclaration liminaire.

Le PV du CDAS du 04 mars 2016 a été approuvé à l'unanimité.

Concernant les interrogations de la CGT sur le groupe de travail sur la restauration, l'Administration a répondu que le calendrier n'a pas permis de l'organiser avant et que seuls les titulaires sont conviés à la première consultation où un tableau sera présenté sur le sujet. Il a indiqué que seul le restaurant de la DRFIP est concerné.

La réunion portera sur le bilan financier et sur le nouveau contrat : « comment allons nous construire le nouveau contrat ? car c'est le marché qui décide ; un cahier des charges trop exigeant pourrait conduire à ne pas pouvoir trouver de prestataire »

La CGT a rappelé son attachement à la possible convocation d'experts pour permettre une confrontation de différents mondes, et que compte tenu de la date retenue, les représentants des personnels ne viendraient pas en nombre.

Par ailleurs, 4 prestataires sont déjà en concurrence et vu le nombre de repas servis, on pourra se permettre quelques exigences à l'égard du prestataire qui obtiendra le contrat.

Le délégué a présenté le budget 2015 :

Le budget du Nord n'a pas été réduit, ce sont les demandes qui étaient moins élevées, en effet, en 2013 et 2014 le budget était conséquent car il avait fallu renouveler une bonne partie du matériel froid (certains gaz étant proscrits, les matériels tels que frigo ou machines à eau ont dû être remplacés)

Concernant la crèche, elle est maintenant âgée de 21 ans il faudra donc prévoir des travaux conséquents notamment la réfection des sols et le changement des portes d'accès.

Le budget des frais de fonctionnement a augmenté en raison de l'installation de stores occultants au secrétariat de la délégation.

La CGT a rappelé que ces travaux devaient être pris en charge par le CHS.

Les assistants de service social ont précisé qu'ils ne présenteraient pas de compte rendu ni de chiffres en raison de leur mouvement social qui perdure depuis décembre 2015.

La CGT a réitéré son soutien aux revendications légitimes des personnels.

Le délégué a annoncé le classement en poste isolé du CFP de Gravelines, suite au non renouvellement de la subvention avec le collège Saint Joseph. Les collègues bénéficieront donc de 18 Titres Restaurants par mois.

Pour Vauban, le collège Lévi-Strauss n'est pas en capacité d'accueillir les collègues de la Douane.

Le coin repas étant trop petit pour accueillir tous les agents, le délégué, suite à notre intervention a proposé d'effectuer une visite avec la direction.

Concernant le bilan du CESU 6/12 ans, la CGT a rappelé que comme il n'y a pas d'abondement, les crédits seront automatiquement repris sur d'autres postes budgétaires.

Questions diverses :

- la marche des finances organisée dans le cadre du parcours du cœur le 29/04/2016 a été annulée en raison du refus des administrations d'octroyer des autorisations d'absences.
- la CGT a relancé le débat concernant la restauration collective à l'INM, la direction a répondu que le projet avait été abandonné suite au refus de la DGFIP de louer des locaux supplémentaires. La CGT estime qu'une restauration de qualité est nécessaire sur le site, et s'étonne qu'une administration qui affiche sa volonté « d'une restauration collective de qualité » ne mette pas en adéquation ses actions avec ses paroles.
- la délégation organisera le 18/10/2016 un forum « action sociale et santé au travail » au restaurant Kennedy de 11h30 à 14h30, seront présents des stands ALPAF et EPAF

La psychologue a présenté son compte rendu avec peu d'évolution par rapport à l'an dernier.

Néanmoins, on constate une augmentation dans le nombre des consultations : les collègues ayant consulté n'hésitent pas à la recommander, elle travaille également en liens étroits avec les assistants de service social et les médecins de prévention

A la douane, on constate une croissance régulière du nombre de consultations d'agents affectés en surveillance.

Pour la DGFIP, ce sont principalement des agents qui ont des difficultés d'intégration suite à une mutation.

Pour la CGT, les représentants du CDAS : Yannick Massiet, Laurence Barnault, Pascal Brodowski, Sophie Delplace, Hervé Paillard et Gael Dennetiere.